

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Bellefeuille

Date : 8 juin 2017

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école
(à développer, consolider ou maintenir)

Pour l'année 2016-2017, nous avons continué la mise en place des mesures de prévention déterminées en 2016. Nous allons maintenir les priorités pour l'année 2017-2018.

- Informer et sensibiliser sur ce qu'est l'intimidation auprès des élèves, des parents et du personnel de l'école.
- Continuer à prioriser les cas d'intimidation et de violence dans toutes nos interventions.
- Maintenir/améliorer le niveau d'intervention auprès des élèves.
- Poursuivre l'arrimage entre les intervenants de l'école au niveau du code de vie (surveillants, enseignants, tes, service de garde).
- Maintenir les 3 ou 4 rencontres par année avec le personnel de soutien (surveillants, service de garde, tes) pour les temps non-structurés (midi et après-midi).
- S'assurer d'une compréhension commune du code de vie et de son application entre intervenants école, élèves et parents.
- Poursuivre les formations données au personnel de soutien (sdg et surveillants)

De plus, pour l'an prochain, il faut :

- S'assurer de bien diffusé l'information et de s'assurer d'une compréhension commune en incluant le nouveau personnel dû à l'augmentation de clientèle.



Mise en œuvre des moyens

Moyens :

Les moyens identifiés dans le plan de lutte ont été mis en place cette année. Cependant quelques moyens restent à mettre en place pour l'année prochaine :

- Augmenter le nombre d'ateliers auprès des élèves (faits en classe par TES)
- Augmenter la visibilité de la boîte aux lettres (courrier des élèves pour la tes) et faire d'avantage de publicité.
- Utiliser les clés résolution de conflit plus souvent.

Modalités de signalement :

- Nous avons utilisé le système SPI pour consigner les données de cette année.
- Les élèves ont pu se confier aux TES.

Mesures éducatives et sanctions :

- L'application de mesures et sanctions (3 niveaux) a été respecté selon les procédures déjà établies. L'utilisation des feuilles rouges auprès des élèves et des parents a été utilisée tout au long de l'année.

Mesures de soutien :

- Les actions mises en place (3 niveaux) sont bien décrits et facile à mettre en place.



Les difficultés rencontrées :

- Il faut continuer, l'an prochain, à bien clarifier ce qu'est une situation comme étant de l'intimidation ou de violence. Il faut s'assurer, dans le milieu (élève, parent et personnel de l'école), d'une compréhension commune.
- Il faut aussi différencier auprès des élèves, des parents et du personnel : dénoncer et « stooler ».
- Le soutien des parents lors de situations conflictuelles va de mieux en mieux et il faut continuer à travailler ce lien. Il faut que les adultes (école-maison) travaillent main dans la main afin d'accompagner les élèves dans leur développement.

Les éléments facilitants :

- Le document « plan de lutte » est clair et précis.
- La participation des membres du personnel dans l'application du « plan de lutte » est très aidant.
- Les ressources de la commission scolaire (psychoéducation et psychologie) ont été en soutien au milieu tout au long de l'année.
- L'application de la « feuille rouge » lors de gestes est efficace.



L'impact des actions mises en place

Relation chez le personnel	Relation chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>Entre le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Implication du personnel dans l'application du « plan de lutte ». <p>Entre le personnel et les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Maintien de la bonne relation entre les élèves et les adultes de l'école.➤ Application des conséquences, par les adultes, d'une façon plus uniforme auprès des élèves.➤ Action plus rapide au niveau des interventions auprès des élèves (par tout le personnel).	<p>Entre les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ On remarque un changement positif, auprès des élèves, au niveau de ce qui est acceptable ou pas.➤ Les élèves mettent en application les moyens (aller voir l'adulte, passe tes,...) appris à l'école.➤ Action-réaction dans l'application des 3 niveaux amène les élèves à réfléchir un peu plus avant de poser des gestes inappropriés. <p>Entre les élèves et le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Quelques fois, les élèves ont dénoncé des situations qui n'en n'étaient pas (intimidation).➤ On doit s'arrimer d'avantage et se réajuster.	<ul style="list-style-type: none">➤ Bonne collaboration des parents cette année.➤ Meilleure communication lors d'évènements aux parents (appels, billets rouges, rencontres,...) tant pas la direction, enseignants, tes et service de garde.➤ Certains parents minimisent les gestes de leur enfant (coup, bataille, mots utilisés,...) et l'école doit investir plus de temps pour obtenir leur collaboration.➤ Certains parents minimisent les paroles et geste lorsque leur enfant est « intimidateur ». Parfois, la situation réelle est difficile pour les parents à accepter.	<ul style="list-style-type: none">➤ Les mesures alternatives sont venues rencontrer nos élèves de 6^e année. Belle collaboration entre élèves, enseignants et intervenants lors des ateliers.➤ De façon générale, belle collaboration avec les intervenants du CSSS, de la DPJ, des policiers et le personnel de l'école.



Recommandations

- Impliquer tous les membres du personnel (enseignants, soutien, surveillants et service de garde) dans l'évaluation du plan de lutte à chaque année.
- Faire un rappel auprès des élèves et des parents, à chaque début d'année, du plan de lutte et aussi des moyens mis en place.
- Avoir une pièce de théâtre, conférencier ou atelier à chaque année pour les élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle sur les thèmes d'intimidation et/ou de violence ou tout autre sujet connexe et ce, adapté selon la clientèle.
- Maintenir les médiateurs pour les temps non-structurés (récréation et midi).
- Maintien des minutes de gloire et des certificats de la persévérance scolaire.
- Soutenir le personnel dans l'approche de la gestion efficace des comportements (formations, soutien de professionnels)
- Maintenir les objectifs, les moyens et les procédures d'application (3 niveaux) du plan de lutte 2016-2017 pour l'année 2017-2018.